



COMPTE RENDU de la 11e RÉUNION DE LA COMMISSION VOLLEY PARIS

Lundi 24 Juin 2024 à 18h30

Au comité FSGT de Paris et en visio-conférence

Présent.e.s au comité : Thierry DAVOUST (AMICALE BABYLONE), Emilie DERPION (VOLLEY 6), Yannick GOURVIL (SMASH), Thierry UHRES (ESC XV), Pablo TRUPTIN (secrétaire commission).

Présent.e.s en visio-conférence sur ZOOM : Yves AIRIAU (AS DES ARENES), Sophie DANG (SMASH), Jauffrey FERRE (CONTREPIED), Jean GRUEZ (CAP NORD-COP), Dorel IACOBESCU (AS BOUVINES), Mourad MAZOUZI (CAP NORD-COP), Fabrice PROLONG (ASAV), Kevin-Philippe BLUNT LEVEQUE (CONTREPIED)

Excusé.e.s : , Thelma LAMY (CAP NORD COP), Lucie KAMINSKI (VOLLEY 6), Clément MORIZOT (VOLLEY 6)

Rédaction : Pablo TRUPTIN

Validation des classements du Championnat

Suite au contrôle des brûlages, ci-dessous la liste des équipes sanctionnées et matchs perdus par pénalité :

UASG 2 (4X4 D1) :

J6 joué le 11/01/24 : UASG 2 / DASSAULT TREFLES. Joueur brûlé : Domard Arnaud, brûlé avec UASG 1 le 05/12

J7 joué le 24/01/24 : UASG 2 / ATSCAF 3. Joueur brûlé : Domard Arnaud, brûlé avec UASG 1 le 05/12

J9 joué le 03/03/24 : UASG 2 / AS SPORT-PAC. Joueurs brûlés : Domard Arnaud et Perrot François, brûlés avec UASG 1 le 05/12

CPS 10-2 (4X4 D1) :

J6 joué le 01/01/24 : CPS 10-2 / MEUDON CHAVILLE SEVRES VB. Joueur brûlé : Paulus Thomas, brûlé avec CPS 10-1 le 11/12.

J8 joué le 08/02/24 : CPS 10-2 / DASSAULT TREFLES. Joueur brûlé : Paulus Thomas, brûlé avec CPS 10-1 le 11/12.

J9 joué le 04/03/24 : CPS 10-2 / SCNP MAYO. Joueur brûlé : Paulus Thomas, brûlé avec CPS 10-1 le 11/12.

J10 joué le 20/03/24 : CPS 10-2 / ATSCAF 3. Joueur brûlé : Paulus Thomas, brûlé avec CPS 10-1 le 11/12.

J12 joué le 29/04/24 : CPS 10-2 / AS SPORT-PAC. Joueur brûlé : Paulus Thomas, brûlé avec CPS 10-1 le 11/12.



J13 joué le 29/04/24 : CPS 10-2 / MEUDON CHAVILLE SEVRES VB. Joueur brûlé : Paulus Thomas, brûlé avec CPS 10-1 le 11/12.

ESC 11-13 (4X4 D3) :

J13 joué le 16/05/24 : ESC 11-13 / SMASH 4. Joueur non qualifié : Germond Nicolas, brûlé avec ESC 11-12 le 29/04.

CONTREPIED 3 (6X6 EXCELLENCE 1) :

J13 joué le 21/05/24 : CONTREPIED 3 / SMASH ALPHA. Joueur brûlé : LOVERA Quentin, brûlé avec CONTREPIED 4 à partir du 19/01/24.

ATSCAF 2 (6X6 EXCELLENCE 2) :

J7 joué le 17/01/24 : ATSCAF 2 / CONTREPIED 1. Joueur brûlé : BEZAULT Remy, brûlé avec ATSCAF 1 à partir du 20/11/24.

J10 joué le 13/03/24 : ATSCAF 2 / SPAB – BARREAU DE PARIS. Joueur brûlé : BEZAULT Remy, brûlé avec ATSCAF 1 à partir du 20/11/24.

CONTREPIED 2 (6X6 PROMO EXCELLENCE) :

J7 joué le 18/01/24 : CONTREPIED 2 / US THOMSON RADAR. Joueur brûlé : RORDJAROENPAN Supapradit, brûlé avec CONTREPIED 1 à partir du 17/01/24.

CONTREPIED 6 (6X6 PROMO EXCELLENCE) :

J12 joué le 25/04/24 : CONTREPIED 6 / ASC BNP PARIBAS. Joueur brûlé : POIROT Laurent, brûlé avec CONTREPIED 3 à partir du 07/11/24.

BANANA JAM (6X6 HONNEUR PHASE 2) :

J7 joué le 18/01/24 : BANANA JAM / CONTREPIED 7. Joueur brûlé : CRETOT Maxime, brûlé avec CONTREPIED 7 à partir du 07/11/24.

VOLLEY-VOUS+ 2 (6X6 F4 PHASE 2) :

J7 joué le 13/05/24 : SPAB F2 / VOLLEY-VOUS + 2. Joueuse brûlée : LECAT Cindy, brûlée avec VOLLEY-VOUS+ 1 à partir du 28/11/23.

Les classements sont entérinés ce jour.

Challenge de Paris

Les 3 tours du Challenge ont eu lieu.

Classements : https://www.volley.fsgt75.org/affi_chal.php

Préparation des finales :

- 4X4 M le mercredi 26/06 à 19h30 au gymnase La Plaine. Equipes qualifiées : ASAV FUSION / SAMSH 1 / SMASH 3 / ASJ 12 M3. Yannick présent sur place en tant que délégué de la Commission
- 4X4 F le jeudi 27/06 à 19h30 au gymnase Doudeauville. Equipes qualifiées : CPS 10 F1 / VIV ARENES / RSCM FILLES 2 / ASJ 12 F1. Thierry U et Yves présents sur place en tant que délégués de la Commission.



Calendrier 2024/2025

[Le calendrier prévisionnel](#) est présenté. Les dates sont calquées sur le calendrier 2023/2024.

Dates importantes :

- Tournoi Addy Fuchs : 07 septembre
- Fin des engagements : 08 septembre
- Réunion calendrier : 16 septembre
- Début championnat : 23 septembre
- Fin championnat : 30 mai
- Challenge de Paris : du 02 au 24 juin

Tournoi Addy Fuchs

Date prévisionnelle : samedi 07 septembre (ou samedi 14 septembre en fonction de la disponibilité des gymnases).

Solliciter les clubs pour l'organisation.

Idée de faire un buffet partagé avec les équipes.

Organisation de l'AG

o Déroulé et interventions

RDV mercredi 03 juillet à la mairie du 10e dès 18h.

- Emargement des équipes : Thierry D et Yves
- Mot du Comité directeur : David
- Bilan moral : Pablo
- Bilan statistiques : Thierry U
- Bilan arbitrage : Dorel? (à solliciter)
- Calendrier 24/25 : Emilie
- Election Commission : Pablo
- Infos saisons 24/25 et discussion : Pablo
- Remise des récompenses : la Commission
- Préparation de l'apéro : Thierry U et Yannick

Accueil pour 18h30, essayer de commencer le plus tôt possible. Timer au préalable les interventions. Les slides seront envoyées à la Commission. Préciser aux clubs que des personnes peuvent représenter plusieurs équipes si elles jouent dans des championnats différents 4X4 et 6X6 par exemple.

o Modifications règlement pour 24/25

- Brûlage (II.3.a) : *Au sein d'une même catégorie (6X6 ou 4X4), une personne est considérée "brûlée", lorsqu'elle est apparue sur trois feuilles de match pour la même équipe, sur toute la saison sportive.*

Le terme brûlé signifie que la personne est figée dans une équipe et ne peut pas aller jouer pour une autre équipe du même club au sein de la même catégorie de jeu (6X6 ou 4X4).

Exception : pour éviter un forfait, une personne brûlée peut aller dépanner dans une équipe du même club, à raison de 3 matchs par saison (faire la 4e personne en 4X4 ou la 6e personne en 6X6).

Les équipes du même club évoluant dans la même division et/ou groupe ne sont pas concernées par l'exception et doivent respecter la règle de brûlage stricte.



Les contrôles des brûlages seront suivis par les superviseurs de division et Thierry U à l'aide d'un tableau partagé.

- Interdiction d'avoir 3 équipes ou plus dans une même division (II.3.c) : la règle est supprimée du fait de la modification de la règle de brûlage.
- Complément règles de jeu (II.4) :
En 6x6, les équipes doivent être composées au minimum de 6 joueurs ou joueuses. Sur blessure ou maladie avérée (survenue durant la rencontre), l'équipe a la possibilité de terminer la rencontre à 5 sans pénalité.
- Implantation des matchs (II.2.b) : *Pour un match opposant 2 équipes, l'une de PARIS et l'autre d'un AUTRE COMITE : Si l'équipe « PARIS » ne peut pas se déplacer (salle trop éloignée, horaire inadapté), le match aura lieu dans une salle neutre de la FSGT (selon disponibilités) ou dans la salle du club parisien.*
Reformulation des termes :
Salle trop éloignée : située en zone RATP 3 ou + .
Horaire inadapté : créneau démarrant avant 20h et/ou finissant après 22h30.
Un rappel aux équipes sera fait avant la réunion calendrier et une information sera intégrée sur le dossier d'engagement.

Statistiques

1560 licences

AG du volley : le mercredi 03 juillet à 18h30 à la mairie du 10e arrondissement

Première réunion de la Commission : le lundi 09 septembre à 18h30 au Comité de Paris